

# LA PÉC

by  equip'jardin



## DE FRAIS DE PRISE EN CHARGE VERSÉS À LA RÉCEPTION

### LES FRAIS DE PRISE EN CHARGE\* DE 49€ COMPRENNENT :

- Création et/ou mise à jour de votre fiche «client».
- Création et/ou mise à jour de la fiche de votre matériel.
- Création de l'ordre de réparation avec prise de rendez-vous.
- Inspection et analyse de votre matériel.
- Vérification du «360° machine».
- Suivi de votre matériel.
- Réalisation de la facture.
- Restitution (explication des travaux réalisés + test de démarrage)



### FORMALISATION DE VOTRE FUTUR DEVIS\*.

Si la réparation n'est pas réalisée (montant total du devis estimé trop élevé...), le diagnostic devis d'un montant de 49€ reste dû.

\* Versés à la réception du matériel. La réparation est effectuée si les pièces sont disponibles et si le montant total de la réparation estimé est inférieur à 150 €. Un devis est systématiquement établi si le montant total de la réparation (forfait main d'oeuvre + pièces) est supérieur à 150 €. **En cas de non réparation, le coût du diagnostic devis reste dû. Votre matériel vous est restitué démonté.** Il vous sera accordé une remise sur l'achat d'un matériel équivalent du montant de l'acompte, dans la limite de 10% du prix du matériel. Vous avez 10 jours pour récupérer votre matériel, au-delà des frais de gardiennage de 20€<sup>TTC</sup> par semaine seront facturés.